

Image not found or type unknown



Bien faire sa déclaration de créances

Par **Danny38**, le **27/01/2013 à 20:12**

Bonjour,

Je suis en litige avec une société mais celle ci est en redressement judiciaire. Je dois donc faire une déclaration de créances. J'ai déjà envoyé une lettre au tribunal réclamant le remboursement de l'article acheté et le paiement d'une somme supplémentaire à titre de dommages et intérêts.

Dans ma déclaration de créance dois-je donc mettre la somme correspondant au prix de l'objet acheté ET l'autre somme?

Merci à celles et ceux qui pourront m'aider.

Daniel